



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

archéologie

Question écrite n° 61276

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les conclusions du Livre blanc de l'archéologie préventive rédigé par la Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive. Aussi, il souhaite connaître la position du Gouvernement sur la proposition visant à élargir le champ de l'observatoire des opérateurs agréés placé au sein de l'administration centrale de façon à disposer d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs fiables sur l'ensemble des pratiques de terrain.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication est consciente de la nécessité de disposer de données claires et objectives concernant l'activité archéologique nationale. Celles-ci sont non seulement indispensables pour exercer un pilotage efficace de cette politique publique, mais elles participent également de la restitution qui doit être faite auprès des concitoyens. L'amélioration de cette information passe notamment par le déploiement d'applications informatiques adaptées aux besoins de la discipline et au travail des agents des services. Par ailleurs, le ministère de la culture et de la communication a mis en place, au sein de la sous-direction de l'archéologie, un observatoire dont la mission est de procéder à tous les recensements et analyses chiffrées de la politique d'archéologie préventive. Le rôle de cet « observatoire de l'archéologie préventive » est très important dans une démarche d'amélioration de la gouvernance et d'évaluation de la politique de prescription des différentes régions. La transmission de ces informations est notamment particulièrement utile aux travaux du Conseil national de la recherche archéologique pour mieux apprécier les enjeux de l'archéologie préventive.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61276

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6104

Réponse publiée au JO le : [13 septembre 2016](#), page 8138